

Compte-rendu du CA du 18 juin 2024 dans les locaux de Solidaires

Présent-e-s : 19 (8 femmes et 11 hommes).

Pour les organisations syndicales nationales (6 personnes) : SNABF Solidaires (Odette Scherrer, Maryline Louvrier) ; Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; Solidaires Sud Emploi (Suzanne Bellet) ; SUD PTT (Philippe Cornélis) ; SUD-Rail (Christian Mahieux).

Pour les Solidaires départementaux (13 personnes) : 14 Basse-Normandie (Odile Hervieu, Jean-Pierre Nunnès) ; 25 Doubs (Yveline Bahy) ; 44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner et Marc Lerbey) ; 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 59 Nord (Didier Delinotte) ; 75 Paris (Jean-Yves Lefort, Geneviève Mérand) ; 91 Essonne (Catherine Fayet et Joël Lequellec) ; 94 Val-de-Marne (Carine Delhostal, Philippe Barre).

Excusé-e-s : Anne Millant (SUD-Rail), Denis Turbet-Delof (85 Vendée).

Ordre du jour :

Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique : les résultats des élections européennes en France et dans l'Union Européenne, les conséquences probables, les réflexions à mener et les engagements à prendre.

Situation revendicative chez les personnes retraitées : actualités du G9 après nos dernières réunions et propositions d'actions pour la rentrée. Quelles initiatives concrètes à proposer en matière de mobilisations dans les départements sur les questions liées à la santé, aux hôpitaux, aux services d'aide à domicile, aux EHPAD, etc. ? Quels liens avec SUD Santé sociaux et SUD Collectivités Territoriaux dont c'est le champ de syndicalisation ?

Les 10 ans du G9 : bilan de la réunion du 23 mai 2024 à la Bourse du travail de Paris. Quelles suites et quels développements nouveaux proposer au G9 pour les prochaines années ?

Bilan du Congrès de l'Union syndicale Solidaires des 22, 23, 24 et 25 avril 2024 à Toulouse – Labège. Les textes votés et les Résolutions à mettre en œuvre. Les réflexions prévues par le congrès dans lesquelles l'UNIRS va devoir s'investir.

Bilan de la réunion européenne de retraité-es, les 23 et 24 mai à Bilbao. Dans ce cadre, nous reviendrons sur la situation particulière des travailleurs immigrés retraités en France et sur les politiques menées par les foyers Adoma (Ex Sonacotra).

Quelle stratégie retenir pour l'UNIRS après le deuxième refus du Congrès de Solidaires d'accorder un droit de vote des retraités et retraitées dans Solidaires ? Retour sur les débats en commission sur ce point, et sur les votes des structures après les interventions en séance plénière (un « pour » et un « contre »). Comment faire en sorte que plus de structures soutiennent notre demande ? Point sur la rentrée des cotisations 2024 et situation de la trésorerie. Point sur le financement de l'UNIRS, en liaison avec le secrétariat national de Solidaires.

Dernier examen du Dossier revendicatif de l'UNIRS sur la fin de vie : un dernier envoi du dossier a été fait aux membres du C.A. le 24 mai après prise en compte des propositions envoyées par Didier Delinotte. Nous procéderons à un dernier examen du dossier et à une dernière actualisation s'il y a lieu avant l'envoi aux structures de l'UNIRS et également envoi dans l'Union syndicale Solidaires pour information.

Préparation de l'Assemblée Générale de l'UNIRS du mercredi 11 décembre 2024 : nous avons encore le temps, mais nous pouvons d'ores et déjà esquisser un ordre du jour pour notre A.G. du 11 décembre 2024. Quel dossier revendicatif mettons-nous en discussion lors de cette AG ? Quel thème général mettons-nous en débat ?

Le Calvados, réuni hier, souhaite que l'ordre du jour soit allégé pour donner plus de temps au débat sur la situation exceptionnelle actuelle. Il cite en exemple la discussion sur le refus du droit de vote de l'Unirs dans Solidaires, qui ne présente pas un caractère d'urgence. Il est décidé de consacrer le temps nécessaire au contexte, d'alléger le point droit de vote puis de voir les autres points en fonction du temps restant.

Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique

Gérard Gourguechon rappelle que, quand nous avons fixé l'ordre du jour de ce C.A., le 27 mai, en ne retenant qu'un point pour le contexte, à savoir les élections européennes et les suites, nous ne pensions pas que ceci pourrait prendre tant d'importance. Il rappelle également qu'un texte a été envoyé en amont sur les résultats des élections européennes en France et dans l'Union Européenne, les conséquences probables, les réflexions à mener et les engagements à prendre (ce texte de 3 pages figure en annexe) mais que, compte tenu du fait que ça bouge très vite, il a préparé hier un autre texte, court, pour introduire notre discussion aujourd'hui.

Il revient rapidement sur les résultats des élections européennes. En France, l'extrême-droite (RN et les autres) fait plus de 38 % des votants, soit largement plus du double de la liste « Macron » venant en seconde position. Cette progression de l'extrême-droite se constate aussi dans d'autres pays de l'Union Européenne (Italie, Pologne, Pays-Bas, Hongrie, Slovaquie, Autriche, etc.). Au Parlement européen, le groupe « Les conservateurs » reste le 1^{er} groupe, mais il est désormais talonné par les partis d'extrême-droite. Les « Sociaux-démocrates » reculent un peu, les « Centristes et libéraux » reculent beaucoup, tout comme les « Écologistes ». Cette extrême-droitisation se constate aussi au niveau mondial : États-Unis, Argentine, Turquie, Israël, Inde, etc.

Ceci doit nous interroger : nous avons échoué largement dans nos mobilisations, nos discours, nos pratiques, pour combattre l'extrême-droite et ses idées. Après le mouvement des Gilets jaunes, après les fortes mobilisations syndicales du printemps 2023 contre la réforme des retraites, pour nombre de personnes, le « débouché électoral », c'est le RN.

Nous pouvons avoir une tentative d'explication : dans la période actuelle, c'est le triomphe du capitalisme financier mondialisé. Dans chaque pays il y a des forces politiques qui se chargent de faire vivre et de mettre en application cette domination, disant qu'il faut que le pays soit attractif pour faire venir les investisseurs, qu'il faut donc réduire leurs charges, leurs cotisations et leurs impôts, et que ceci, c'est pour le bien de toutes et tous. En conséquence, il faut réduire certaines dépenses publiques. Et ceci a forcément des conséquences « sociales » (inégalités, précarités, injustices, etc.). Dans les pays plus ou moins démocratiques, ceci peut provoquer des tensions sociales auxquelles les gouvernants au service de la finance peuvent répondre par de nouvelles promesses, par une pression accrue sur les plus précaires (chômeurs et chômeuses, etc.), par la manipulation médiatique, par la répression des mouvements sociaux, etc. Toujours dans les pays plus ou moins démocratiques, les partis dans l'opposition (la « gauche » le plus souvent) peuvent promettre des mesures de justice sociale mais vont reculer devant le « mur de l'argent ». On se souvient du « tournant de la rigueur » de Mitterrand-Mauroy-Delors de 1982/1983 et de Hollande qui n'a pratiquement rien entrepris contre « son

ennemi, qui était la finance » en 2012. Les gens qui ont pu croire en ces promesses ne vont plus y croire ... et il ne reste que les partis qui n'ont jamais encore été au pouvoir : « on ne les a jamais essayés » ! Et cette idée est plus forte que toutes les démonstrations montrant que les promesses sociales de l'extrême-droite sont d'énormes mensonges, comme en attestent notamment leurs votes à Paris et à Bruxelles.

La dissolution de l'Assemblée nationale n'était pas obligatoire, selon la Constitution. Auparavant, Macron disait qu'il s'agissait d'une élection européenne et qu'il n'y aurait pas lieu d'en tirer des conséquences nationales. Sauf que, dès l'annonce des résultats, le RN a demandé la dissolution de l'Assemblée Nationale compte-tenu du désaveu infligé à la « majorité présidentielle », et que Macron a obtempéré, surprenant tout le monde, y compris dans ce qu'il reste de son camp. Il reste à savoir si cette pratique va devenir une nouvelle règle, et que chaque élection pourra avoir des conséquences nationales. Ceci pourrait nous faire revenir à l'instabilité gouvernementale du temps de la IV^e République. C'est la confirmation qu'il faut changer de Constitution, et que cette nouvelle Assemblée pourrait se transformer en « Constituante ».

Tout ceci nous conduit à réfléchir aux questions qui se posent pour Solidaires.

Le 1^{er} constat, c'est que la menace de l'arrivée du RN à Matignon a provoqué rapidement un regroupement électoral large, allant de Hollande à Poutou. Ceci implique forcément de larges compromis pour chaque parti, où on se trouve ensemble avec d'autres qu'on invectivait la veille. C'est une union fragile, et on le voit déjà chaque jour où des propos malheureux de tel ou telle peuvent venir tout fracasser. L'accord s'est fait sur un « programme » assez détaillé de nouvelles promesses électorales.

Le 2^e constat, c'est que ceci a aussi provoqué un regroupement syndical assez large, plus ou moins dans la continuité de l'intersyndicale à 8 du printemps 2023, avec CGT, Solidaires, FSU, CFDT, UNSA. Il s'agit d'un regroupement syndical contre l'extrême-droite et mettant en avant quelques revendications urgentes et prioritaires. C'est cette orientation qu'il faut maintenir, consolider, élargir. L'intersyndicale peut être la structure solide qui rassure une bonne partie de la population.

Pour Solidaires, il faudrait donc : s'inscrire totalement dans l'unité syndicale pour nos revendications communes + dire concrètement « *pas une voix pour l'extrême-droite et ses alliés* » + et appeler à voter « *pour les forces qui portent la justice fiscale, sociale, environnementale, pour les libertés et la démocratie* ». Il ne faut pas citer explicitement le « Nouveau Front Populaire » : syndicalement nous n'avons aucun contrôle sur sa pérennité, sur les tensions et les contradictions qui le traversent déjà, nous ne pouvons pas nous en remettre à un regroupement politique naturellement extérieur au syndicalisme. Dans tous les cas, notre ancrage doit être unitaire autour des revendications, dont les revendications touchant aux libertés et à la démocratie.

Pour éviter de nouvelles désillusions, il faut certainement que les forces vives de toutes celles et de tous ceux qui veulent s'opposer concrètement à l'extrême-droite et à la droite extrême s'arment contre les attaques qui vont venir de la finance. Nous, nous avons parfois le nombre et la rue ; eux, ils ont l'argent. On se souvient de 1981 et de la fuite des capitaux, de l'augmentation des taux de change, de la dégradation du franc (il n'y avait pas encore l'euro), de l'augmentation des taux d'intérêt, des 3 dévaluations en 2 ans, etc. Plus récemment, on se souvient aussi du gouvernement grec de gauche qui a été attaqué par le FMI, la BCE, la commission de Bruxelles (dont la France de François Hollande) : il a pu rester au pouvoir en abandonnant tout son programme, en « trahissant ». Ce sera pareil pour une France qui voudrait mettre un peu en cause les privilèges de la finance, qui peut « se gaver » par le dumping fiscal, social, sanitaire, environnemental, qui organise une nouvelle division internationale du travail, des délocalisations des sièges sociaux dans les paradis fiscaux, des délocalisations des activités dans les pays du « sud global », dont les dictatures, les régimes autoritaires, etc. (dont la Chine, atelier du monde). C'est aussi cette division internationale du travail qui refuse d'augmenter les salaires de certains secteurs non délocalisables (restauration, déchets, soins aux personnes, transports et livraisons, bâtiment, etc.) et qui fait venir des personnes taillables et corvéables à merci, ou presque.

Principaux éléments de la discussion :

- **Didier partage le constat pour le 59**, il informe de distributions de tracts avec des associations, déjà sur Tourcoing et dans des quartiers où LFI a fait de très bons résultats. Il a assisté à une réunion publique sur le programme économique du NFP avec Vincent Drezet ; c'est un programme qui « tient la route ». La France n'est pas la Grèce. Il pense qu'il faut que Solidaires appelle très explicitement à voter pour le NFP. Il y a bien la Charte d'Amiens, mais la période est particulière.
- **Marc partage aussi pour le 44**. La période est compliquée. Macron a échoué dans sa tentative de faire éclater les « extrêmes » car la gauche a réussi à se rassembler sur un programme. Macron est narcissique ? La personnalité du Président devient un problème. Il faut effectivement réfléchir à une autre Constitution. Il n'a prévenu qu'au dernier moment les personnes qu'il devait consulter. Le NFP (Nouveau Front Populaire), de Poutou à Hollande, est réjouissant. Peut-il obtenir la majorité absolue ? La manifestation de samedi à Nantes a été importante, avec l'ajout de FO
- **Catherine : dans l'Essonne** le RN est arrivé en tête pour la première fois avec un vote fort dans le rural. Notre réunion a eu lieu avant les élections, mais nous partageons le constat. Nous vivons une période inédite. La petite musique monte sur les deux extrêmes, la gauche est diabolisée ce qui fait monter Bardella qui peut obtenir la majorité absolue, c'est grave. Elle est très étonnée du CN (Comité national de Solidaires) qui ne veut pas de consigne de vote explicite pour le NFP. La fédération Sud Santé sociaux donne cette consigne de vote précise. Pour ces élections, les demandes de procuration sont déjà particulièrement nombreuses. La campagne sera très courte, rien n'est gagné. Il faudra descendre dans la rue de toute façon.
- **Jean-Pierre, pour le Calvados**, remarque que les conservateurs européens (dont une partie est d'extrême droite, comme Orban) restent en tête. Des échanges dans le Calvados avec les partis, syndicats et associations ont montré un fort appel du pied pour que tout le monde participe au NFP, ce qui est refusé par Solidaires pour rester indépendants, à cause de tous les renoncements passés. Les syndicats ont manifesté dimanche à 7 ou 8 000 personnes à Caen, sur la base de leurs revendications, à charge du NFP de les appliquer ou pas. Le soutien au NFP est de fait, par refus de toutes les autres forces politiques. L'extrême-droite est notre ennemie, la droite n'est pas notre amie.
- **Christian de SUD-Rail** partage la présentation. Des personnes qui ont participé aux manifestations contre la loi retraite considèrent que la solution est le RN et les syndicats ensemble, et non le RN seul. Dans les autres pays, le néolibéralisme a commencé en Amérique du sud dans les années 1970 par des coups d'état fascistes pour imposer une autre politique. Il ne sert à rien de brandir la charte d'Amiens dans tous les sens, en faisant le contraire, il faut assumer le fait de ne pas l'appliquer dans une période exceptionnelle pour bloquer le RN. Les rencontres d'été aux Karellis bloquent 150 personnes, c'est un problème, cela brouille l'image du moment historique nécessitant une mobilisation de tout-es. Le programme du NFP est très bon pour un programme réformiste... mais ne pas l'appliquer fait partie du jeu. L'engagement sur l'Ukraine est parfait, mais ça peut paraître être du foutage de gueule quand on sait que parmi les candidats NFP présentés par LFI il y a des tenants de la Russie de Poutine et qui estiment que le gouvernement ukrainien est tenu par des nazis ! Un parti qui nous parle de démocratie et qui expulse 5 personnes, ça pose problème. Il faudra arriver à voter pour elles et eux. Comment ne pas faire éclater les équipes syndicales par une consigne politique ? La formule « ne pas voter pour l'extrême-droite est ses alliés » ne devrait heurter personne. Des équipes demandent des tracts contre le RN, mais des tracts sont rédigés depuis des années ! Combien sont tirés, distribués ? Quels retours ? Il faut mettre en avant 4 ou 5 revendications importantes, comme la remise en place des CE et CHS-CT qui ne coûte rien, et demander leur date d'application. On peut interpellier le NFP sur quelques points : la retraite à 60 ans, c'est quand ? l'augmentation des salaires, c'est quand ? etc.
- **Philippe Barre pour le Val-de-Marne** partage l'intervention de Christian. Il peut y avoir 3 blocs qui ne peuvent pas gouverner, ce qui représente une situation compliquée et dangereuse. Nous combattons le fascisme depuis des années. Sans remettre en question le boulot des camarades, il faut nous interroger sur notre efficacité. Nous sommes sans doute restés dans l'entre-soi. A Champigny, l'union locale Solidaires a rédigé un tract immigration, il a été envoyé sur les listes mails, et a été tiré, mais pas distribué. Le capitalisme fait le lit du RN, il faut citer les responsables. La charte d'Amiens est interprétée de façons diverses. La CGT a payé cher ses appels passés à voter pour la gauche. La finance et les médias font

nous faire la guerre, cela a déjà commencé. Bolloré et Cie tiennent les médias et les utilisent. La question de l'argent va se poser pour appliquer le programme du NFP.

- **Jacky, du 44**, rebondit sur le programme (un contrat de législature) qui, comme les précédents, n'est pas anticapitaliste : c'est du réformisme plus ou moins radical. Au Parlement européen, la droite reste majoritaire, mais le fonctionnement au consensus impose des rapprochements et des compromis avec les sociaux-démocrates. Les prévisions électorales pour les législatives sont impossibles. La chambre risque d'être ingouvernable. Si le RN a la majorité absolue, il peut évoluer comme Mélonie en Italie, qui est souple économiquement et très dure sur le social et le sociétal (IVG, femmes, migrants, environnement, etc.). Le Front Populaire de 1936 a avancé par les grèves. Nous payons l'agenda imposé par l'extrême-droite, qui utilise chaque fait divers. Les tracts, les manifestations ne suffisent pas. Un électeur a peur du migrant sans en avoir vu un seul, c'est l'effet des médias. Darmanin a repris la thématique RN et fait passer sa politique. Bolloré vise la place de premier éditeur. Visa est positif mais insuffisant.

- **Patrice, pour la Marne**, fait part de son effarement au sujet de la réaction de militant-es et d'adhérent-es de Solidaires qui considèrent qu'un syndicat ne doit pas s'occuper de politique. À l'inverse, c'est à l'initiative de jeunes LGBT, qui connaissent le risque du RN pour eux et elles, qu'un collectif inter-organisations existe sur Reims, il travaille en groupes pour diffuser les tracts NFP, coller, organiser du porte à porte, ... En tant que membre du bureau Unirs, il cite les écrits de Christian Chavagneux dans Alternatives économiques : le programme du NFP apparaît finalement assez proche de celui de Joe Biden et repose sur plusieurs piliers : soutien au pouvoir d'achat, investissement public, politique de résistance aux risques économiques et écologiques, politique fiscale orientée vers la justice sociale et l'équilibre budgétaire. S'y ajoute la réponse à un problème de l'économie française, la chute de la productivité du travail à cause des patrons qui refusent l'autonomie aux salariés et de leur laisser la parole. Pour augmenter les recettes, le NFP remet de la progressivité de l'impôt sur le revenu (14 tranches au lieu de quatre), la CSG devient progressive. Un nouvel impôt de solidarité sur la fortune est prévu.

Jean-Marie Harribey (voir son blog : [https://blogs.alternatives-](https://blogs.alternatives-économiques.fr/harribey)

[économiques.fr/harribey](https://blogs.alternatives-économiques.fr/harribey)) a calculé les mesures envisagées par le Nouveau Front Populaire.

L'abrogation de la réforme des retraites de 2023, la retraite à 60 ans et l'indexation des pensions sur les salaires, seraient payés par l'élargissement de l'assiette des cotisations : « *les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions, les heures supplémentaires* », par « *l'augmentation de 0,25 point par an pendant 5 ans des cotisations vieillesse et par une surcotisation sur les hauts salaires* ».

Jean-Marie Harribey s'interroge sur la durée de cotisation pour toucher une pension pleine à 60 ans :

- Compte tenu de l'entrée dans la vie active de 21 ans en moyenne, la durée devrait être réduite de 43 ans à 40 ans, ce qui représente une augmentation de 4,5 points de taux de cotisation ... ce que ne fait pas le programme du NFP, en se contentant de 1,25 point en cinq ans. Le NFP ne prévoit donc pas un retour aux 40 ans de cotisation.

- Si le NFP ne parle pas de la durée de cotisation, c'est qu'il envisage un retour à la réforme Toulaine avec une durée à 42 ans, ce qui nécessiterait 1,5 point de taux de cotisation supplémentaire, soit environ 16 milliards d'euros. Cet exemple illustre la volonté du NFP d'appliquer de suite des avancées sociales, mais dans le cadre des possibilités budgétaires. Il en est de même pour toutes les autres avancées annoncées : prise en compte de la pénibilité, indexation des retraites sur les salaires, SMIC mensuel à 1600 euros net (+11,4 %), minimum contributif au niveau du Smic, allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) au niveau du seuil de pauvreté, transition écologique.

La mobilisation des classes dominantes contre les seules mesures sociales, sans parler du reste, va accroître les tensions politiques. Le rapport de forces avec la finance sera déterminant.

- **Odette, du SNABF Solidaires**, approuve les calculs financiers. L'exonération des cotisations sociales n'est pas assez dénoncée alors que les patrons sont incités à ne payer qu'au niveau du Smic. Les cartes visualisant les votes montrent que l'extrême-droite est présente partout, au fin fond des campagnes où il n'y a ni violences, ni immigrés. Il faut insister sur le pouvoir d'achat que le RN n'améliorera pas. L'absence des services publics, le sentiment d'abandon de nombreuses zones rurales, sont des problèmes qu'il faut régler.

- **Geneviève, pour Paris**, est perplexe sur le programme réformiste fait pour séduire, programme qu'Hollande accepte en pensant bien qu'il ne sera

pas appliqué. L'expérience détermine la conscience disait Karl Marx : les services publics disparaissent comme l'accès aux soins, cela heurte les personnes âgées. Nous n'avons que le NFP sous la main, il faut pousser, diffuser les idées, mener la bataille culturelle contre la haine, ...

- **Joël pour l'Essonne** est aussi inquiet de la forte proportion de votes RN dans les syndicats. Nous serons les premiers à être interdits par le ministre de l'Intérieur, ce qu'il peut faire facilement. Solidaires serait certainement le premier à y passer. C'est maintenant qu'il faut ne pas voter RN.
- **Yveline, du Doubs**, habite au bord de la campagne et ne sait pas comment faire pour convaincre des gens qui disent avoir peur, souvent sans raison, de sortir, de manifester. On peut « essayer » le RN... L'envoi sur les réseaux d'une remarque suscite de nombreuses réactions, sauf sur le RN ... La démolition des HLM doit cesser et la construction de logements sociaux doit recommencer. Un collectif s'est créé et organise les actions. La baisse des cotisations signifie développement du privé et payer pour se faire soigner. Nous sommes effarés de ce qui se passe dans LFI, comment cela se passera-t-il après ? Quels délais dans l'application du programme du NFP ?
- **Jean-Yves, pour Paris**, revient sur l'indépendance par rapport aux partis politiques, qui se pose aussi dans les associations. Ce n'est pas que la charte d'Amiens, ce sont des valeurs et des principes à réaffirmer, c'est l'opposition au RN. Macron n'a rien fait pour s'opposer au RN ; il aurait pu ne pas promulguer la loi immigration. Les ordonnances Macron ont cassé les instances dans les entreprises et affaibli les syndicats. Le contrat de législature NFP reste bien éloigné des espoirs et des attentes. Il est moins pire que les autres, moins pire que le RN, bien sûr, et moins pire que le « centre mou », mais n'est pas révolutionnaire. Contre les retraites, c'est l'intersyndicale qui a mobilisé, elle doit continuer, donc rester indépendante. Il ne faut pas appeler explicitement à voter NFP. Les acquis de 36 sont le résultat des grèves. La Constitution est un problème, le NFP ne parle pas de ses attributions, notamment des pouvoirs exorbitants d'une seule personne.
- **Jean-Pierre, pour le Calvados**, revient sur les votes des campagnes : Solidaires a proposé de distribuer des tracts dans la campagne, là où Bardella est passé en tête ; les autres organisations syndicales ont refusé. La mobilisation repose sur peu de personnes du bureau. La diffusion de l'information a pris du retard, le matériel de Visa n'est pas utilisé pour informer les adhérent-es, pour

contrer la propagande RN dans les puissants médias. Les gens réagissent avec leurs tripes, pas avec leur tête, contre la peur véhiculée par les médias (la peur de l'inconnu, la peur de l'étranger). Si on ne gagne pas cette fois-ci, le problème reviendra dans toutes les élections suivantes, il est temps de diffuser nos informations.

- **Christian de SUD-Rail** revient sur la Constitution et plus largement sur la « démocratie représentative », les non-inscriptions, les abstentions. Comment faire autrement ? Le sondage sur les votes concerne les personnes « proches de », Solidaires est moins touchée que la CGT, qui est plus connue par une bonne partie des personnes sondées. Pouvons-nous être interdits ? C'est plus compliqué, Bolsonaro au Brésil, Milei en Argentine, ... n'ont pas interdit les syndicats qui ont continué à organiser des journées de grève. En Italie l'extrême-droite était là avant Mélonie, avec Salvini et Berlusconi, les syndicats ont continué leurs actions, certes dans des conditions plus difficiles. Nous ne serons pas interdits, mais nous devons prendre des précautions. À Villeneuve St George, les non-inscrits sont nombreux, mais il y a un très fort nombre d'immigrés sans droit de vote, de jeunes qui ne se sont pas inscrits. Les luttes antiracistes des sans-papiers doivent être prises en charge plus largement que localement.
- **Odile du Calvados** : les salarié-es défendent leur entreprise mais considèrent que le reste ne concerne pas le syndicat. Ils peuvent effectivement être dans leur syndicat, et aussi voter RN, ils ne font pas forcément un lien.
- **Jacky Chataigner de la Loire-Atlantique** considère que les propositions du RN sont compatibles avec le capitalisme. Les tâches de la Poste peuvent être assurées par Amazon. Mais le RN peut être dur contre le mouvement social, privatiser les médias, dont l'audio-visuel public, pour mieux les maîtriser.
- **Carine, pour le Val-de-Marne**, affirme que Macron avait pour objectif de nous mater : les lois sur le travail, le chômage, en opposant les uns aux autres avec des soi-disant profiteurs de « l'État providence », le confinement qui nous a maintenu bien sages, la répression Gilets jaunes ... Il a mis en place tous les outils que le RN pourra utiliser. Ça va être terrible pour plein de gens.
- **Philippe, du Val-de-Marne**, complète cette inquiétude en rappelant les 30 mois de piquets de grève des sans-papiers, la police attend le résultat des élections pour évacuer les piquets. Solidaires soutient cette lutte syndicale, mais elle est perçue comme « extérieure ». Nous pouvons peser dans

la bataille culturelle de fond par la distribution de tracts contredisant les fausses affirmations sur l'immigration. Le matraquage de la presse sème la peur. Reste que Cnews tourne en boucle dans les cafés et est regardée.

- **Marc de Loire-Atlantique** revient sur le volume des non-inscrit-es. L'Insee en a comptabilisé 2,9 millions et 7,7 millions de mal-inscrit-es qui ne peuvent pas voter. Des chercheurs affirment que 45 % des jeunes sont mal-inscrit-es, c'est 21 % du corps électoral.

Synthèse de Gérard Gourguechon :

Lors du Comité national d'hier, la grande majorité a affirmé la position « pas une voix contre l'extrême-droite » et refusé d'employer (si possible) le mot front populaire, de demander de voter pour les candidat-es de progrès social. En 1981, CGT, CFDT et FEN ont suivi le gouvernement, le G10 est né comme ça, en refusant de suivre. Puis SUD PTT s'est créée par refus d'accepter la politique de la Poste menée par Rocard. En 1995, SUD-Rail et d'autres ont été créés avec des camarades de la CFDT qui refusaient de suivre Notat et son soutien à la réforme Juppé. SUD Santé sociaux appelle explicitement à voter NFP. Nous sommes toujours là, alors que Mauroy qui prônait la rigueur a disparu, alors que la Nupes voulait que l'on mette en veilleuse la charte Amiens...

L'intersyndicale porte ses revendications prioritaires, elle a gagné en crédibilité, elle doit conserver cette image.

Solidaires a conscience du risque de menaces concrètes, le local est sécurisé y compris le weekend.

Si le RN arrive au pouvoir, des personnes reconnaîtront qu'elles ont voté RN, les propos et les actes

- **Geneviève, de Paris**, précise que diffuser un tract ne signifie pas le donner, mais interroger la personne sur les raisons de ce qu'elle pense, lui demander d'expliquer pourquoi elle vote RN, pourquoi elle croit mordicus Cnews alors qu'elle ne connaît aucun arabe. C'est agaçant, mais il ne faut pas seulement parler en accumulant agressivement des arguments et des certitudes, être 10 pas en avant.

vont se libérer, des gens vont « se lâcher ». Des flics sortiront le bâton plus facilement, et ils cogneront encore plus au faciès, plus certains de leur impunité, même si nous n'en sommes pas encore à la dénonciation type Vichy.

Le programme NFR est réformiste, mais ce serait déjà bien qu'il soit appliqué dans le contexte. Il n'est pas contre le capitalisme et l'État, mais nous préférons lutter contre un État réformiste que contre le RN, parce que ce sera moins dur.

Le dossier d'Anne sur les votes du RN a circulé et a été envoyé à Visa qui a mis le tract 2 pages sur son site.

Le Comité national a décidé de maintenir les rencontres d'été, car les dépenses sont effectuées et l'absence ne concernera seulement que 150 camarades qui ne sont pas (encore) des militant-es.

Le nombre de procurations augmente à cause des vacances.

C'est la démocratie qu'il faut améliorer, la démocratie politique, la démocratie économique, la démocratie sociale, dont la Constitution.

Situation revendicative chez les personnes retraitées

Patrice Perret relate rapidement les principaux thèmes abordés lors de la réunion du G9, le mercredi 15 mai 2024.

La réunion s'est tenue de 14 h à 16 h 30 dans les locaux de la FSU, en présence de CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, LSR, FGR-FP. Ensemble & Solidaires, en congrès, est excusée.

Les 9 ont terminé de préparer l'anniversaire des 10 ans du « Groupe des 9 » du 23 mai : invitation des représentant-es des confédérations, table d'accueil, tables pour les publications des 9 organisations dont le questionnaire santé, l'historique du G9 actualisé par Solidaires, animation par la CGT, introductions par la CGT (Cathy Cau) et la FSU (Marylène Cahouet), volonté de centrer les interventions sur le présent et l'avenir, présentation par FO (Didier Hotte) d'une courte déclaration finale pour la discuter et l'adopter.

Campagne santé et pouvoir d'achat : le questionnaire élaboré par la CGT (Cathy Cau) et la FSU (Marylène Cahouet) à destination des équipes de militant·es est adopté. Les réponses devront arriver pour le 30 juin au plus tard, afin de laisser le temps à la préparation d'une action fin septembre / début octobre, dont les modalités restent à définir en fonction des réponses au questionnaire. La réponse collective doit être l'occasion de rencontres et de réflexions départementales (voire locales) sur ce qu'il est possible que le G9 fasse dans le département, sur les initiatives possibles concernant la santé et la résistance à l'austérité qui fragilise ou ferme des structures publiques (pour les hôpitaux, les EHPAD, etc.).

Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions, il est possible d'ajouter des points, des commentaires. Mais, l'important est d'avoir le retour des départements.

Deux lettres sont envoyées au gouvernement : l'une au premier ministre Gabriel Attal, l'autre à la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Catherine Vautrin qui recevra aussi la lettre du chef de cabinet du 1^{er} ministre qui la missionne pour nous recevoir.

Le Haut Conseil de l'Âge HCA se réunit le jeudi 16 mai et poursuit l'étude commandée par le COR sur les bonifications conjugales et familiales. Les menaces sont réelles, notamment autour de l'abattement de 10 % et la remise en cause de la pension de réversion. Nous savons maintenant que l'étude du COR, prévue pour juin a été repoussée à octobre, mais dans cette période politique mouvementée, rien n'est assuré.

Prochaine réunion : fixée au lundi 24 juin à 14 h, elle a été repoussée au mardi 2 juillet à 14 h à la FSU.

Principaux éléments de la discussion :

Marc informe que le G9 de Loire-Atlantique s'est réuni et a buté sur la possibilité de répondre au questionnaire, compte-tenu des différences importantes selon les localités du département. Par exemple le temps d'attente pour un spécialiste dépend du lieu d'habitation.

Gérard ajoute qu'après le Comité national de la semaine dernière où plusieurs organisations de Solidaires ont fait état d'intersyndicales ayant adopté un communiqué contre l'extrême-droite, il a eu l'idée d'une expression du G9 sur la situation sociale et politique après les élections européennes. Patrice a modifié le projet de message en retirant par exemple le terme extrême-droite que plusieurs organisations n'accepteraient pas. Finalement FO a proposé une expression qui a été beaucoup amendée et a été acceptée par tout le monde, sauf la CFE-CGC.

Messages reçus par l'Unirs au sujet de la santé :

Michèle BEAREZ a signalé un rassemblement devant l'ARS de **Lille** le 13 juin à 14 h pour dénoncer la politique en matière de santé et défendre la sécurité sociale. Didier précise qu'une centaine de personnes a manifesté devant le CHU du Pas-de-Calais, de façon visible bruyante et festive.

Gouth Bernadette a informé qu'en **Vendée**, il n'y a rien à attendre de concret du CDCA ; ce genre d'instance est un lieu pour avoir des infos, à partager avec le syndicat Sud santé sociaux ce qui peut nourrir nos réflexions et revendications mutuelles.

Christian Holler en **Haute-Marne** : notre intersyndicale retraités (G9+UNSA) a bossé sur la question des déserts médicaux et de la santé. Nous avons été reçus par toutes les instances locales, départementale et régionale ainsi que par le conseil de l'ordre des médecins... mais pas par l'État (ARS, Préfecture).

Jean-Marc DEBETHUNE : la directrice de l'ARS du **Loiret** propose que le G9 du Loiret participe aux travaux du CTS, Conseil Territorial de Santé. Nos partenaires du G9 local (CGT, FO, FSU, FGRFP, CFE-CGC) ne semblent pas opposés à cette invitation. Notre UDIRS Loiret est plus réservée. En effet contrairement au CDCA où ce sont les syndicats qui siègent en leur nom, ici il s'agirait de mandater quelqu'un pour le G9, ce qui nous paraît plus compliqué à mettre en œuvre.

Nous sommes demandeurs d'infos, existe-t-il des G9 locaux qui siègent déjà dans d'autres départements ? A quoi servent ils concrètement ? Et que peut-on en retirer en participant à cette instance ? Nous précisons que nous ne siégeons pas au CDCA du Loiret qui par ailleurs fonctionne mal d'après nos partenaires du G9 qui y participent.

Les 10 ans du G9

Patrice présente le bilan de la réunion du 23 mai 2024 à la Bourse du travail de Paris, en commençant à rappeler l'histoire. Une manifestation des retraité-es de 9 organisations syndicales et associatives a défendu le 3 juin 2014 les acquis remis en cause par un projet de réforme des retraites engagé par Hollande et Touraine.

Pendant une période historiquement exceptionnelle de 10 ans, cette unité s'est poursuivie et s'est renforcée autour de 3 revendications principales, les pensions et le pouvoir d'achat, la santé et une sécurité sociale à 100 %, les services publics.

Cette unité inédite dans le mouvement syndical méritait une réunion débat avec un spécialiste du syndicalisme, l'historien politologue Jean-Marie Pernot (voir sa présentation en cliquant [ici](#)). Environ cent personnes sont venues à la Bourse du Travail de Paris, boulevard du Temple, le 23 mai 2024 de 14 h à 17 h.

Après un bref rappel, par le G9, de son histoire, Jean-Marie Pernot a développé ses idées avant de laisser la parole à la salle. Le compte-rendu complet de ce moment figure sur le site de Solidaires (cliquer [ici](#)), voici déjà les idées essentielles de Jean-Marie Pernot.

Les retraité-es sont un groupe hétérogène qui reproduit les inégalités de la société, qui est utile à la société et qui s'occupe souvent des petits-enfants et des ascendants toujours vivants ... on est loin de l'image du retraité profitant à 100 % de loisirs. Les retraité-es sont le monde du travail continué, cela justifie la bataille de conviction des syndicats pour la continuité syndicale, pour que les retraité-es restent ou deviennent syndicalistes.

Nous vivons dans un contexte politique à hauts risques. Les politiques publiques néolibérales sont l'inverse de l'état social mis en place dans l'après-guerre. Elles sont de pire en pire et remettent en cause tous les acquis.

Après la mise en place en 1945 du programme du CNR, chaque génération avait l'espoir d'avoir une vie meilleure que la précédente. Ce n'est plus le cas,

Principaux éléments de la discussion :

Gérard informe que le jeudi 30 mai 2024, l'intersyndicale retraité-es de Haute Savoie a fêté les 10 ans du Groupe des 9 : projection dans le cinéma partenaire "La Turbine" du film "Petites Mains" de Nessim Chikhaoui, comédie sociale inspirée de la

l'espérance s'est effondrée dans les années 80 / 90, l'espérance a laissé la place au rejet, au repli sur soi, à la haine de l'autre qui est ou qui paraît différent, la haine qui séduit et est dangereuse.

Le discours moralisateur ne suffit pas pour décrocher du discours d'extrême-droite. L'alternative, c'est l'action collective et c'est aux syndicats de franchir le premier pas, de susciter un désir d'émancipation, puis d'autres, les forces politiques continueront.

Le syndicalisme, français et mondial n'est pas au mieux, à cause de la mondialisation capitaliste qui entraîne chômage et insécurité sociale, mais il a représenté un espoir en France en 2023, avec l'unité de l'intersyndicale contre la réforme des retraites. Des luttes nombreuses existent, mais elles ne suffisent pas pour inverser le rapport de forces, elles n'exonèrent pas la nécessité de construction d'un autre syndicalisme.

Il faut réduire le décalage des salarié-es avec le syndicalisme, perçu comme extérieur, institutionnalisé, comme un service qui n'est utile que lorsqu'on en a besoin. La reconstitution de cette représentation du syndicalisme est un travail de longue haleine, qui nécessite l'unité, une unité qui ne nie pas les divergences et les diversités mais les gère, une unité qui permet de dépasser l'extériorité car si tous les syndicats sont d'accord sur une chose, c'est qu'il faut s'y intéresser.

Les épreuves politiques à venir, avec les menaces de l'extrême-droite, doivent trouver face à elles un syndicalisme uni et mobilisateur pour faire vivre l'idéal d'émancipation qui est le sien depuis les origines, pour que l'espérance qu'il fera renaître puisse conjurer le monstre.

Après les interventions, dans sa conclusion, il précise les éléments qui permettent l'unité du G9 : la compétition électorale entre les syndicats n'arrange pas l'unité. Le G9 est interprofessionnel, sans le problème des frontières professionnelles qui sont des obstacles au développement. Il n'est pas absorbé par des instances, comme les actifs. Le G9 est regardé avec envie par les syndicats d'actifs.

lutte des employées de ménage des grands hôtels parisiens suivi d'un débat puis partage du verre de l'amitié sous un barnum avec les drapeaux des organisations du Groupe des 9.

Il précise que la déclaration adoptée par les personnes présentes à cette réunion des 10 ans a été utile, elle a été reprise dans le communiqué G8 sur la situation actuelle.

Philippe du Val-de-Marne propose d'inviter Jean-Marie Pernot au Comité national de Solidaires sur le thème du lien entre syndicalisme et retraité-es, sur le RN qui vit sur le ressentiment, alors que nous, nous devons développer l'espoir. A défaut, nous pouvons le faire venir au CA de l'Unirs ?

Bilan du Congrès de l'Union syndicale Solidaires des 22, 23, 24 et 25 avril 2024 à Toulouse – Labège

Patrice insiste sur un dysfonctionnement dans la procédure du congrès dont nous avons déjà parlé au Conseil d'Administration de l'Unirs des 12 et 13 mars. À l'unanimité, nous avons attiré l'attention du congrès sur ce dysfonctionnement du congrès qu'il faudra rappeler au CN de juillet qui tirera le bilan du congrès. L'Unirs avait rédigé un paragraphe le concernant dans une résolution, et la commission des résolutions l'a modifié en intégrant des amendements sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. Cela nous semble anormal, à ce moment du congrès, nous ne pouvons pas déposer un amendement, nous subissons notamment une modification d'une de nos revendications, avec laquelle nous ne sommes pas d'accord.

La résolution reprenait nos revendications, notamment la défense du *pouvoir d'achat*, elle a été modifiée pour nous faire revendiquer une défense du *revenu disponible* ! Le revenu disponible est, selon l'INSEE, « *la part des revenus dont dispose un ménage pour consommer épargner ou investir après avoir réglé ses cotisations sociales et impôts directs. Il sert de base au calcul du pouvoir d'achat* ». Ces dernières années, le revenu disponible a augmenté en revalorisant les pensions et, en même temps, le pouvoir d'achat a diminué en revalorisant les pensions en dessous de l'inflation. Les gouvernements ont

augmenté le revenu disponible de certains et certaines en supprimant la taxe d'habitation et en baissant l'impôt sur le revenu, ce qui a conduit à réduire le pouvoir d'achat par le recul notamment des services publics et le recours accru au privé, plus onéreux.

Le congrès a modifié notre revendication, mais nous continuons de revendiquer une augmentation du pouvoir d'achat, avec notamment, au minimum, une indexation des pensions sur l'inflation.

Autre modification regrettable, la résolution affirmait que les 18 millions de personnes à la retraite sont un champ de bataille idéologique et politique, dont ils et elles sont la cible. Nous en avons eu confirmation lors des échanges entre un ministre qui ne veut pas revaloriser les pensions au 1^{er} janvier 2025 et le président Macron fâché par une telle annonce à quelques mois des élections... Cette notion a disparu.

Ces deux modifications montrent une anomalie dans le processus du congrès où des éléments sont imposés sans possibilité de les amender.

Gérard précise que des actifs qui se disent autogestionnaires se permettent de dire aux retraité-es quelles sont leurs revendications.

Les réflexions prévues par le congrès dans lesquelles l'UNIRS va devoir s'investir.

Patrice propose que « les sages de l'Unirs » pourraient porter au CN de juillet une réflexion sur le réalisme des revendications.

Lors de la dernière commission protection sociale, plusieurs personnes ont évoqué la « course à l'échafaud » des revendications, comme si le meilleur syndicaliste était celui qui porte la revendication la plus forte.

Une brochure des économistes atterrés de 37 pages (<https://www.atterres.org/partage-de-la-valeur-ajoutee-en-30-ans-la-part-revenant-aux-salaires-sest-erodee/>) affirme que, dans le partage de la

valeur ajoutée, les salaires pourraient récupérer (avec un très fort rapport de forces) 5 points de PIB sur les profits.

Que ferions-nous de ces 5 points de PIB ? Augmenter les salaires et les pensions ? Diminuer le temps de travail ? Annuler toutes les contre-réformes retraite ? Assurer la transition écologique ? Un peu tout cela ?

Le chiffrage des revendications n'est pas souvent mis sur la table. Avec 3 points de PIB, selon la brochure Attac-Copernic de juillet 2013, nous

pourrions annuler les réformes de 2003 à 2010 (le passage de la durée de cotisation de 37,5 ans à 40 ans, la désindexation sur le salaire moyen, les 25 (au lieu de 10) meilleures années). Aujourd'hui, passer de 43 ans à 37,5 ans de durée de cotisation, d'un départ de 64 ans à 60 ans, dépassent les 5 points de PIB.

Une retraite universelle à 2 200 € ? Avec une pension moyenne de 1 421 €, ce serait une augmentation de 779 € pendant 12 mois, pour 17 millions de retraité-es, soit 159 milliards d'euros, 6 points de PIB.

Pour conserver le principe et y consacrer 2 points de PIB, il faudrait une retraite universelle à 1 680 €, à comparer à la pension moyenne de 1 951 € pour les hommes et 1 178 € pour les femmes...

Verser 75 % du salaire net sans tenir compte des annuités ? L'Unirs a déjà dit que ce serait très inégalitaire : toucher un haut salaire pendant quelques mois (puis vivre de ses rentes) donnerait une pension bien supérieure à celle qu'aurait une personne qui est restée au SMIC pendant plus de 40 ans...

Quel en serait le coût ? Les salariés du secteur privé gagnent en moyenne 2 630 euros nets par mois, ils auraient une pension de 1 972 € soit une augmentation de 551 € pendant 12 mois pour 17 millions de personnes, pour un coût de 112 milliards, soit 4,3 points de PIB.

Voilà quelques éléments à prendre en compte dans nos réflexions sur les revendications. Les calculs de Jean-Marie Harribey sur les mesures du NFP vont dans le même sens.

Patrice rappelle que le CN de Solidaires de juillet discutera d'un projet de thèmes à travailler (voir les 4 pages en annexe) et que nous avons notre part à prendre. Il est prévu notamment :

Solidaires et la politique familiale : *construire un revendicatif, journée de réflexion sur la politique familiale le 5 novembre. Revendicatif à faire valider à un CN du second semestre.*

Nous travaillerons dans le cadre de la commission Protection sociale où nous sommes bien présents sur tous les thèmes, par exemple celui du financement de la Sécurité sociale. En tant que retraité-e-s, nous avons des apports sur :

- Le cahier de formation « La sécurité sociale : son histoire et ses enjeux ». Gérard vient de commencer de rédiger un projet de sommaire.
- La politique familiale : nous avons travaillé sur les droits familiaux et conjugaux. Le gouvernement a confié une mission au COR qui a mis en avant des hypothèses, des harmonisations sans préciser si c'est vers le haut ou vers le bas... Dans un période de recherche d'économies par le gouvernement, nous craignons une remise en cause des acquis. Nous aurons le rapport du COR en octobre, qui nécessitera une réaction et une précision de nos revendications.

Cartographie : *établir une cartographie de nos implantations et de la sous-traitance.*

Nous souhaitons la prise en compte des retraité-e-s. En effet le rapport de force s'appuie sur les actions dans les départements, or nous subissons un désert d'adhérent-e retraité-e dans plus de 20 départements ! Pourtant 6 000 retraité-e-s existent dans les syndicats et sont très probablement dans tous les départements. Une prise en compte des retraité-e-s dans la cartographie contribuerait à une présence de l'UNIRS dans tous les départements.

Autres thèmes que nous avons déjà évoqués et sur lesquels nous pourrions travailler :

- **La sécurité de l'accès à l'alimentation :** construire un revendicatif.
- **Financement de la sécurité sociale,** recettes et dépenses.

Autres ? La discussion est ouverte...

Principaux éléments de la discussion :

Joël de l'Essonne témoigne de son passage à la retraite, il a été syndiqué toute sa vie mais, pour la première fois, il n'est pas dans un syndicat car l'Unirs n'est pas un syndicat, alors que Solidaires est une union de syndicats.

Geneviève rappelle que l'UDIRS 75 a eu l'interdiction par la préfecture de déposer des statuts de syndicat, à cause du code du travail.

Gérard fait remarquer que nous n'avons pas le droit de nous constituer en syndicat, mais que nous fonctionnons comme un syndicat. Il précise que, parmi tous les arguments avancés contre notre droit de vote, il n'y a pas le fait de ne pas être un syndicat. Les motivations mises en avant par le syndicat SUD Santé sociaux du Nord sont : les retraité-es n'ont plus de patron donc ne sont plus exploité-es ; un vote des retraité-es dénaturetrait les revendications de Solidaires.

Didier du Nord informe que ces arguments farfelus de ce syndicat Santé du Nord n'ont jamais été discutés avec nous dans le Nord.

Pourquoi Solidaires Étudiant-es peut être en syndicat ? Tout comme le MNL Lycéen alors qu'ils ne sont pas salarié-es et qu'ils n'ont pas, non plus, de patron ?

Gérard répond que c'est de la discrimination, de l'âgisme. Il n'y a pas de problème pour les jeunes, mais il y en a pour nous...

Quelle est la situation dans les autres OS ?

Gérard répond que c'est compliqué, les retraité-es n'ont pas toute leur place partout. Pour la photo des responsables du G9 le 23 mai, c'est un responsable actif de la FSU que nous ne connaissons pas qui s'est imposé, pas une personne en retraite qui participe à chaque réunion du G9. Nous n'avons pas encore réussi à obtenir un état des lieux de chaque organisation du G9.

Jacky signale que, dans le syndicat SUD Santé de Loire-Atlantique, il n'y a pas eu de débat éclairé sur ce refus de vote.

Gérard répond que nous devons être contents que ce débat commence dans la fédé SUD Santé qui nous a invité à son Conseil fédéral.

Jean-Yves de Paris trouve étrange que des structures qui étaient pour au congrès précédent ont voté contre à celui-ci. Pourquoi ? Cela complique notre intervention pour faire modifier les votes.

Christian de SUD-Rail fait remarquer que les structures qui sont dans ce cas sont des petites structures qui ont dû voter en fonction de ce qu'elles ont entendu au congrès.

Conclusion : les pouvoirs publics nous interdisent de déposer des statuts de syndicat en nous opposant le code du travail, C'est une bagarre politique que nous devons envisager. Pour le reste, le débat dans Solidaires, nous en reparlerons en septembre.

Bilan de la réunion européenne de retraité-es, les 23 et 24 mai à Bilbao

Christian Mahieux reprend les éléments essentiels parus dans la note internationale. Il précise que les collectifs de pensionnés d'Espagne (essentiellement pension de retraite mais aussi pension invalidité par exemple) qui y ont participé sont des collectifs de personnes en retraite qui ont mené pendant 4 ans un important boulot de terrain, de fréquentes manifestations locales et une manifestation centrale chaque année, dont la dernière à Madrid où nous étions présents. La rencontre devait être européenne, mais en dehors des collectifs d'Espagne, il n'y avait que la France (CNT et nous), ainsi qu'un message visio du DGB allemand. Toutes les organisations syndicales de France ont été invitées, mais les autres n'ont pas répondu.

Cette réunion a tourné en coordination nationale d'Espagne, avec nous en plus avec notre expression.

Le texte adopté a été diffusé (voir sur le site). Devons-nous le signer ? Nous avons donné un accord de principe mais c'est leur texte et faire apparaître 2 organisations non-espagnoles seulement pour représenter l'Europe affaiblirait le texte.

Toutes les organisations syndicales qui soutiennent les collectifs, étaient là sauf les deux plus grosses que l'on peut comparer à la CFDT, même un peu plus à droite. Les interventions des collectifs ont été plus que critiques contre ceux qui nous trahissent.

Quelle suite ? Nous pourrions relancer cette dynamique avec nos contacts RISL, notamment en Italie, et proposer une rencontre en France en 2025 ?

Jacky qui a participé aussi à cette rencontre résume en mettant en avant deux décisions à prendre :

- La proposition de rencontre en France en 2025 est à discuter, elle représente du travail. C'est un processus de longue haleine.
- Diffusion du texte partout pour agréger d'autres forces et essayer de déterminer une date d'actions commune. Nous pourrions le proposer au G9, en tant que demande des camarades espagnols.

Une vidéo des luttes en Espagne montre la réalité du mouvement.

Gérard informe que la FERPA (les retraités de la CES), qui comprend des organisations du G9, organise déjà des journées d'action. FO demande souvent de ne pas concurrencer les dates de mobilisation de la FERPA, et la CGT précise ensuite que c'est mou, peu visible...

Décisions : le CA donne mandat pour ces propositions.

Dans ce cadre, nous reviendrons sur la situation particulière des travailleurs immigrés retraités en France et sur les politiques menées par les foyers Adoma (ex Sonacotra).

Philippe rappelle le communiqué de l'UNIRS initié par le Val-de-Marne au sujet d'Adoma, des expulsions et des procédures en cours, notamment pour percevoir la pension. Il reprendra contact avec Verveine qui s'est occupée des mobilisations.

Quelle stratégie retenir pour l'UNIRS après le deuxième refus du Congrès de Solidaires d'accorder un droit de vote des retraités et retraitées dans Solidaires ?

Patrice rappelle que l'amendement sur le droit de vote n'est pas passé et réalise un score inférieur à celui du congrès précédent. Il présente les résultats ci-dessous. Les structures qui ont changé de vote entre les deux congrès sont signalées par la parenthèse indiquant leur vote précédent (sur l'amendement aux statuts). Il faut savoir que les abstentions sont assimilées à un contre, car un amendement ne passe qu'avec 2/3 de pour. De notre point de vue, il est préférable de faire NPPV qui ne compte pas, que s'abstenir qui compte comme un contre.

Vote des structures départementales : 51 inscrits, 45 exprimés, 24 (53 %) pour, 11 (24 %) contre, 10 abstentions (22 %), 6 NPPV.

Pour : 02 Aisne, 09 Ariège, 14 Calvados, 27 Eure, 29 Finistère, 33 Gironde, 36 Indre, 40 Landes, 44 Loire Atlantique, 51 Marne, 54 Meurthe et Moselle, 57 Moselle, 75 Paris, 76 Seine Maritime, 77 Seine et Marne, 79 Deux Sèvres, 80 Somme, 82 Tarn et Garonne, 85 Vendée, 87 Haute Vienne, 91 Essonne, 93 Seine St Denis, 94 Val de Marne, Réunion.

Contre : 11 Aude, 16 Charente, 22 Côtes d'Armor, 34 Hérault, 37 Indre et Loire, 56 Morbihan, 61 Orne, 62 Pas de Calais, 86 Vienne, 88 Vosges, Mayotte.

Abstention : 07/26 Ardèche / Drôme, 13 Bouches du Rhône, 18 Cher, 21 Côte d'Or, 31 Haute Garonne, 38 Isère, 59 Nord, 63 Auvergne, 66 Pyrénées Orientales, 69 Rhône.

NPPV : 04 Alpes de Haute Provence, 10 Aube, 12 Aveyron, 35 Ile et Vilaine, 50 Manche, 55 Meuse, 64 Pyrénées Atlantiques, 71 Saône et Loire, 72 Sarthe, 73 Savoie, 78 Yvelines, 81 Tarn, 92 Hauts de Seine, Guadeloupe.

Vote des structures nationales : 39 inscrits, 30 exprimés, 12 (40 %) pour, 12 (40 %) contre, 6 (20 %) abstentions, 9 NPPV.

Pour : ALTER, SNJ, Solidaires Bercy, Solidaires CCRF & SCL (NPPV), Solidaires Douanes, Solidaires Finances Publiques, Solidaires Informatique (NPPV), Solidaires SUD Emploi, Sud Cam (Contre), SUD Chimie Solidaires dans la chimie (NPPV), Sud Culture et Médias Solidaires, Sud Rural territoires (NPPV).

Contre : Solidaires IDD à l'Industrie (Pour), SUD Collectivités Territoriales, Sud Energie (NPPV), Sud Hôtellerie Restauration, Sud Insee (Pour), Sud Logement Social (NPPV), Sud Protection Sociale (NPPV), Sud Recherche (Abst), Sud Santé Sociaux, SUD Solidaires BHV (Pour), Union Fédérale SUD Industrie (Absent).

Abstention : Solidaires Jeunesse & Sports (Pour), Sud Aérien, Sud Fnac, Sud Ptt (NPPV), SUD-Rail (NPPV), SUD-Solidaires Prévention et Sécurité (Pour).

Nppv : ASSO Solidaires, SNUPFEN Solidaires Office National des Forêts, Solidaires Étudiant-e-s, Solidaires Météo (Contre), Sud Education (Contre), Sud Intérieur, Sud Sdis national, SUD Solidaires des Transports Urbains et Inter-urbains (Pour), SUD Travail Affaires sociales, SUD-Solidaires BPCE, SUD-Solidaires des Transports Routiers.

Remarque : Snabf Solidaires n'a pas voté et était pour lors du congrès précédent.

En début de réunion, nous avons décidé de ne pas en discuter pour consacrer le maximum de temps à la situation. Chacune et chacun réfléchit pour le prochain CA.

Point sur la rentrée des cotisations 2024 et situation de la trésorerie

Organisations nationales	2023	2024
ALTER	30	
SNABF	319	330
SNJ	176	176
SNUPFEN Solidaires		
Solidaires CCRF et SCL	15	15
Solidaires Douanes	18	22
Solidaires Finances Publiques	1 557	1 557
Solidaires I.D.D.	0	
Solidaires Informatique	14	
Solidaires Météo	54	90
Solidaires Sud Emploi	4	4
Sud Aérien		
Sud CAM	450	450
Sud Centrale MINEFI	5	
Sud Chimie Pharma		
Sud Collectivités Territoriales	200	
Sud Culture et Medias Solidaires	20	20
Sud Education	200	200
Sud Energie	7	
Sud FPA Solidaires		
Sud Insee	15	
Sud Intérieur		
Sud MSA		
Sud Protection Sociale	19	
Sud PTT	1 147	1 300
SUD-Rail	1 443	1 443
Sud Recherche EPST	25	25
Sud Rural - Equipement	5	5
Sud Santé Sociaux	200	200
Sud Solidaires BPCE	260	260
Sud Travail Affaires sociales		
SUNDEP Solidaires	62	67
SUPPER		
Syndicat ASSO	1	1
Fédération urbains et interurbains		
Total	6 246	6 165

Solidaires départementaux	2023	2024
02 Solidaires Aisne	5	5
04 Solidaires Alpes de Hte Provence	3	3
05 Solidaires Htes Alpes	7	
07/26 Solidaires Ardèche / Drôme		
08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne	2	
11 Aude	6	
13 Solidaires Bouches du Rhône	13	
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne	68	75
16 Solidaires Charente		
19 Solidaires Corrèze	6	
22 Solidaires Côtes d'Armor	2	1
25 Solidaires Doubs	13	13
27/76 Solidaires Hte Normandie	21	27
28 Eure-et-Loire		
29 Solidaires Finistère	7	7
30 Solidaires Gard		
31 Solidaires Haute Garonne		
32 Solidaires Gers	8	7
34 Solidaires Hérault	9	6
35 Solidaires Ille et Vilaine	2	2
37 Solidaires Indre et Loire	3	
38 Solidaires Isère	5	
44 Solidaires Loire Atlantique	20	20
45 Solidaires Loiret	23	
46 Solidaires Lot		
49 Solidaires Maine et Loire	1	
54 Solidaires Meurthe et Moselle	1	
56 Solidaires Morbihan	0	1
57 Moselle	5	0
58 Solidaires Nièvre	1	
59 Solidaires Nord		
59/62 Solidaires UIR 59/62	34	34
60 Solidaires Oise		
62 Solidaires Pas-de-Calais		
63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ?	19	
69 Solidaires Rhône		
71 Solidaires Saône et Loire	19	
73 Solidaires Savoie		
74 Solidaires Hte Savoie	1	
75 Solidaires Paris	15	25
76 Seine Maritime : Hte Normandie		
80 Solidaires Somme	12	11
82 Solidaires Tarn et Garonne	4	4
83 Solidaires Var	1	1
84 Solidaires Vaucluse	15	15
85 Solidaires Vendée	25	25
88 Solidaires Vosges	10	10
91 Solidaires Essonne	20	8
94 Solidaires Val de Marne	5	5
Total Solidaires local	411	305
TOTAL GLOBAL	6 657	6 470

La trésorière adjointe Carine informe de ses efforts pour récupérer tous les éléments comptables. Maintenant, elle a repointé l'ensemble des documents de 2023 et trouvé un léger écart de 0,10 €.

Elle a relancé les cotisations 2024 avec succès, nous en sommes à 2 550 € de cotisation à comparer aux 2 520 de l'année dernière.
Le compte-courant contient 2 000 €.

Denis a versé 2 013 € à Solidaires au titre de nos adhérent-es isolé-es, en puisant dans les réserves, ce qui ne sera pas possible chaque année. Il faudra réfléchir à notre financement.

Le Doubs informe qu'il dispose d'une petite trésorerie et propose de régler les déplacements pour venir au C.A.

Le Calvados est dans la même situation.

Point sur le financement de l'UNIRS, en liaison avec le secrétariat national de Solidaires

Patrice rappelle que, pour que les adhérent-es dit-es isolé-es soient des adhérent-es de Solidaires, nous avons décidé de verser une cotisation en leur nom à Solidaires. Ce versement a été effectué pour 2024, nous pensons qu'il faut continuer, c'est un principe important.

Nous avons deux changements en perspective :

- faire payer par les structures départementales une somme pour chaque isolé-e (la cotisation à verser à Solidaires plus un petit quelque chose pour avoir des recettes).
- discuter avec le secrétariat national et le groupe budget sur l'évolution de notre financement.

Jean-Pierre pour le Calvados signale que la fédération SUD Santé sociaux ne demande pas à ses syndicats le nombre de retraité-es, elle ne peut pas connaître le nombre d'adhérent-es en retraite.

Où en est le groupe de travail avec le SN, le groupe de travail budget, ... ? (Réponse : il n'y a rien eu depuis le congrès, il faut y penser dès septembre).

Nous devons y réfléchir au sein de l'Unirs très rapidement, par exemple en mettant en place un groupe de travail qui ferait des propositions pour le CA du 24 septembre.

Le Calvados insiste sur l'impossibilité de bricoler en vidant la cagnotte pour payer les adhésions à Solidaires.

Décisions :

- **L'AG aura à se prononcer sur le changement de cotisation** des structures départementales, à savoir le remplacement du forfait par le versement d'une somme légèrement supérieure au montant de la cotisation versée à Solidaires pour chaque adhérent-e isolé-e.
- **Un groupe de travail se réunira lundi 9 sept** à 10 h en visioconférence pour y réfléchir, ainsi qu'à la subvention de Solidaires. Carine, Jean-Yves, Patrice, Gérard, Michèle ou André du Nord y participeront.

Dernier examen du Dossier revendicatif de l'UNIRS sur la fin de vie

Anne a fait un dernier envoi du dossier aux membres du C.A. le 24 mai après prise en compte des propositions envoyées par Didier Delinotte.

Compte-tenu de la dissolution de l'Assemblée nationale, ce dossier est suspendu. Nous décidons de l'arrêter à ce jour et de le diffuser pour susciter des réflexions.

Jean-Pierre rappelle que le Calvados a envoyé un texte sur l'aide active à mourir, qui est contestée par de nombreux adversaires. Il demande la diffusion aux structures de ce manifeste de son syndicat pour une discussion dans l'Unirs et une consultation des structures.

Décisions : le dossier fin de vie et le manifeste du Calvados seront envoyés sur la liste Internet milit, pour demander aux structures ce qu'elles en pensent, d'en débattre ...

Préparation de l'Assemblée Générale de l'UNIRS du mercredi 11 décembre 2024

Gérard précise que nous avons encore le temps, mais que nous pouvons d'ores et déjà esquisser un ordre du jour pour notre A.G. du 11 décembre 2024. Quel dossier revendicatif mettons-nous en discussion lors de cette AG ? Quel thème général mettons-nous en débat ?

Décisions :

- Nous attendons septembre pour déterminer le thème.
- Gérard commence la rédaction du rapport d'activités pour le présenter au CA du 24 septembre.

Date du prochain C.A. : mardi 24 septembre 2024

ANNEXE : Les résultats des élections européennes en France et dans l'Union Européenne, les conséquences probables, les réflexions à mener et les engagements à prendre

I - Les résultats en France :

- Taux de participation : le taux de participation en France métropolitaine s'élève à 51,5 % (abstention de 48,5 %). C'est le taux le plus haut depuis 1994 pour de telles élections (il était de 50,1 % en 2019).
- Le Rassemblement National (Jordan Bardella) obtient 31,36 %, ce qui lui fera entre 29 et 31 sièges. Il est largement 1^{er}, faisant plus du double que la seconde liste. En 2019 il avait également fini 1^{er} et obtenu 23 sièges. Le RN a « nationalisé » ce scrutin européen pour en faire un vote pour ou contre la politique d'Emmanuel Macron.
- Renaissance (Valérie Hayer), qui représente la majorité présidentielle, obtient 14,6 %, soit 13 ou 14 sièges. Malgré l'enjeu important pour le parti présidentiel, cette liste a eu des difficultés pour choisir sa tête de liste et pour être constituée. Tout au long de la campagne, le chef du gouvernement a cherché à installer un duel entre lui et le RN.
- Place publique – Parti socialiste (Raphaël Glucksmann) obtient 13,83 %, soit de 12 à 14 sièges. Après son échec à la présidentielle de 2022 (1,75 %), le PS s'est allié avec le mouvement de Raphael Glucksmann qui avait fait 6,19 % aux européennes de 2019. Le bon score, relatif, va permettre au PS de peser davantage dans le « bloc de gauche » en vue des prochaines échéances électorales.
- La France insoumise (Manon Aubry) obtient 9,89 % (6,31 % en 2019), soit 9 à 10 sièges. La campagne a principalement été menée sur le thème du conflit israélo-palestinien et sur le pouvoir d'achat.
- Les Républicains (François-Xavier Bellamy) obtiennent 7,24 %, soit 6 ou 7 sièges. En 2019, le même candidat avait recueilli 8,48 % des voix, ce qui était déjà la marque d'un fort désaveu pour Les Républicains, renforcé par le score de Valérie Pécresse à la présidentielle de 2022 (4,78 % des voix).
- Les Écologistes – EELV (Marie Toussaint) obtiennent 5,5 % des voix, soit 5 sièges. Après l'échec de Yannick Jadot à la présidentielle en 2022 (4,63 % des voix), les Verts ont voulu se redonner du souffle à l'occasion d'un scrutin qui leur est souvent favorable (13,48 % des suffrages en 2019, et sur la 3^e marche du podium).
- Reconquête (Marion Maréchal) obtient 5,47 %, soit 4 à 5 sièges. C'est la 1^{er} fois que Reconquête se présente aux élections européennes, trois ans après la fondation de ce parti qui a cherché à attirer l'électorat des Républicains et du RN sur des positions conservatrices et identitaires.
- Le Parti communiste français (Léon Deffontaines) obtient 2,36 % et 0 siège.
- L'Alliance rurale (Jean Lassalle) obtient 2,35 % et 0 siège.
- Le parti animaliste obtient 2 %. L'Écologie au centre obtient 1,28 %. L'Union populaire républicaine (François Asselineau) obtient 1,02 %. Les Patriotes (Florian Philippot) obtient 0,93 %. Lutte ouvrière (Nathalie Arthaud) obtient 0,49 %. Etc.

II - Les résultats dans le reste de l'Union Européenne :

- La France est loin d'être le seul pays de l'UE à enregistrer de forts scores pour les partis d'extrême-droite. L'Allemagne, qui a droit au total à 96 sièges, attribue 15 sièges à l'extrême-droite. L'extrême-droite obtient 24 sièges (sur un total de 76) en Italie, « seulement » 9 sièges en Espagne, 26 sièges en Pologne (sur un total de 53 sièges), 7 sièges aux Pays-Bas (sur un total de 31), 6 sièges en Belgique (sur un total de 22), 4 en Grèce (sur 21), est majoritaire en Hongrie (11 sièges pour l'extrême-droite sur un total de 21 sièges), 6 en Autriche (sur 20), etc.
- Le nouveau Parlement européen va être sensiblement modifié par rapport à celui élu en 2019. Les « conservateurs » restent le 1^{er} regroupement (174 sièges en 2019 et 180 en 2024). Les « sociaux-démocrates » passent de 149 sièges en 2019 à 138 sièges en 2024. Les « centristes et libéraux » enregistrent un fort recul (108 sièges en 2019 et 78 en 2024). L'extrême-droite, organisée en plusieurs groupes, avait 173 sièges en 2019 et devrait parvenir à 178 sièges en 2024, ce qui relativise ce qui s'est passé dans quelques pays, dont la France. Et les Écologistes enregistrent un recul sensible, passant de 78 sièges en 2019 à 52 sièges en 2024. Il semble que le renforcement de l'extrême-droite au niveau de l'UE sera plus sensible lors des rencontres entre les gouvernements des différents États membres qu'au niveau du Parlement européen lui-même.

III - Une poussée générale de l'extrême-droite, en France, en Europe, et aussi ailleurs :

- Il n'y a pas qu'au sein de l'Union Européenne que se fait une poussée des partis et des idées d'extrême-droite. C'est une évolution qui se constate sur les 5 continents. Aux États-Unis, en Argentine, en Turquie, en Israël, en Inde, dans nombre de pays en Afrique, etc.
- Cette tendance lourde est probablement liée au développement de l'ultra-libéralisme sur l'ensemble de la planète, à la domination de la finance et au fait que, partout, de fait, les gouvernants sont au service de cette finance, et qu'ils ne respectent donc jamais les éventuelles promesses électorales faites avant les élections.
- Nous avons vu cette pratique à l'œuvre dans nombre de pays européens, dont la France, au cours des 50 dernières années, et les électeurs comme les électrices s'en souviennent. Et les partis socio-démocrates ont été également inscrits dans le suivisme par rapport aux demandes, ou exigences, des financiers, de la totale liberté de circulation des capitaux, de la prééminence de la concurrence libre et non faussée (Portugal, Grèce, etc.).
- En France, nous pourrions remonter au « tournant de la rigueur de l'été 1982, avec Mitterrand, Mauroy et Delors, et nous sommes toujours dans ce « tournant », notamment dans la non-indexation des salaires par rapport à l'inflation. Le traité de Maastricht en 1992 qui met en place les « critères de Maastricht » et met les économies nationales, dont les budgets publics nationaux, sous les directives et les contraintes des financiers : l'Europe et le monde deviennent principalement un « grand marché ». Le mépris de la démocratie, illustré notamment par le vote contre le Traité Constitutionnel Européen (TCE) en 2005 par le peuple français, vote torpillé par la droite de gouvernement et la gauche de gouvernement avec leur traité de Lisbonne. Plus récemment, les Françaises et les Français se souviennent de la « fracture sociale » de Chirac qui, de fait, a continué d'accentuer les inégalités. Et aussi de « mon ennemi, c'est la finance » de Hollande en 2012, une finance qu'il a continué de servir. Et nous pourrions continuer avec Macron pour comprendre la détestation d'une grande partie de nos

concitoyennes et concitoyens pour les partis « classiques » auxquels il devient de plus en plus difficile de « faire confiance ».

- De fait, une partie importante des populations victimes de ces politiques à l'origine du développement des inégalités et des précarités ne se tourne plus vers « les forces progressistes » qui ne lui apparaissent plus comme une alternative crédible. Probablement qu'une partie de la population adhère plus ou moins totalement au discours de l'extrême-droite, mais il est probable aussi que le RN est utilisé par une partie de la population comme outil pour manifester un mécontentement par rapport à tous ceux et toutes celles qui ont géré le pays depuis des décennies.
- Une partie de la population n'est désormais plus mobilisable politiquement pour participer à un « barrage républicain » contre le RN, constatant que c'est ainsi que Macron a été élu pour faire ensuite une politique autoritaire, avec le 49.3, et de casse sociale et d'accentuation des inégalités.
- Il apparaît désormais que le RN est premier dans toutes les classes d'âge, que les femmes votent autant pour le RN que les hommes, que le RN a des électeurs aussi chez les personnes qui se déclarent plus ou moins en proximité avec des organisations syndicales. Ainsi, parmi les personnes se déclarant proches de Solidaires et exprimant un vote, 17 % indiquent avoir voté pour la liste de la France insoumise et 15 % pour la liste du RN.
- Il faut aussi constater que le RN fait aussi de très bons résultats là où il est déjà en place, dans les communes où il tient le conseil municipal. Sa gestion des municipalités ne semble pas suffisamment abominable aux yeux de nombreux habitantes et habitants de ces communes pour les dissuader de continuer de voter RN.
- Il faut que la détestation à l'égard des partis de gouvernement reste très forte et que la confiance à l'égard des forces politiques s'affichant progressistes soit bien faible pour qu'après le mouvement des Gilets jaunes, après les très fortes mobilisations contre la réforme des retraites, pour que tout ce mécontentement ne trouve comme « débouché politique » que le RN !

IV - Que faire contre l'extrême-droite ?

- Il nous faut faire le constat de l'échec de nos discours et de nos actions contre l'extrême-droite : « Non au FN, F- Haine », « Les jeunes détestent le

RN », les manifestations entre nous qui rassemblent de moins en moins de monde. Malgré tout ceci, le FN puis le RN n'ont cessé de progresser.

- Nos démonstrations sur les mensonges du FN/RN, sur sa duplicité, sur la réalité de ses votes, tout ceci, c'est du travail utile, utile pour nous consolider dans notre argumentation pour repousser le RN, pour continuer d'affirmer autour de nous « pas une voix pour l'extrême-droite », mais ça ne suffit pas.
- Ça ne suffit pas non plus de dénoncer les gouvernements complices du RN, de souligner que Macron est un pompier pyromane, qu'il a légitimé le RN comme son premier opposant, qu'il n'est pas un rempart contre le RN mais qu'il se révèle en être le marchepied. Depuis la veille de la Seconde guerre mondiale nous savons qu'une partie de la bourgeoisie préférera toujours « Hitler plutôt que le Front populaire ».

- Nous savons aussi qu'il ne nous faut pas chercher des excuses à la montée du RN chez d'autres comme les médias au service de la finance. Eux aussi préfèrent l'extrême-droite à une gauche réellement progressiste.
- Il faut aussi faire le constat que lorsqu'il y a de fortes luttes sociales, le FN hier, le RN aujourd'hui, sont totalement hors sol. Nous avons encore vécu cette situation au printemps 2023 pendant les mobilisations contre la réforme des retraites sous l'impulsion de l'intersyndicale. Ceci devrait nous confirmer que le syndicalisme a une responsabilité collective importante dans la période et que chaque élément du mouvement syndical, dont l'Union syndicale Solidaires, doit y tenir sa place.

V - Le syndicalisme, un socle sur lequel construire.

- Parmi les conséquences probables des résultats des élections européennes, semble-t-il aucun analyste n'avait envisagé que le Président de la République choisirait de dissoudre l'Assemblée nationale. Il est vain d'essayer de chercher la motivation éventuelle de Macron dans cette décision : défi démocratique, apprenti sorcier, après moi le déluge, etc. Ce que nous savons, c'est que c'est bien cette Constitution qui donne tant de pouvoirs à une seule personne, et qu'il y a toujours urgence à un changement de Constitution.
- Le risque devient très proche d'une majorité parlementaire pour l'extrême-droite et d'une arrivée de l'extrême-droite au pouvoir exécutif, de façon légale, avec un Premier ministre à la tête d'un gouvernement d'extrême-droite en France. Ceci a changé totalement la donne. Ceci a mis en veilleuse semble-t-il l'urgence qui demeure de se battre contre le développement des idées et de l'idéologie de l'extrême-droite.
- Face au péril imminent, nous avons revu circuler des pétitions à signer demandant aux « forces de gauche » à s'unir. Nous avons déjà vu en 2022 des soutiens de la NUPES souligner que la création de cette union promettait de sauver le pays et justifiait que les organisations syndicales mettent en veilleuse la Charte d'Amiens. Heureusement qu'il n'en

fut rien, et que le mouvement syndical a pu, notamment, conduire syndicalement le conflit contre la réforme des retraites.

- Aujourd'hui comme hier, le mouvement syndical ne peut déléguer son avenir dans les mains de quiconque. Il ne peut compter que sur lui-même pour faire avancer ses revendications.

- Ce que pourrait faire Solidaires dans la période :

Inviter l'intersyndicale, celle de 2023 dans sa totalité, à mettre au point un socle revendicatif minimum commun : indexation automatique des salaires, des pensions et des minima sociaux sur l'inflation + augmentation des minima, le SMIC, le minimum vieillesse, les revenus sociaux + contrôle des marges et des prix + renforcement de la progressivité du système fiscal par l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés + taxation des superprofits + élargissement de l'assiette des cotisations sociales + réforme des retraites avec une prise en compte de la pénibilité + rétablissement des CHSCT + annuler la réforme de l'assurance chômage + suspendre les grands travaux inutiles + à compléter.

Et appeler à manifester sur ces mots d'ordre revendicatifs en soulignant que ce sont là les demandes et exigences du monde du travail.

	OBJECTIFS GENERAUX	COMMISSIONS SUIVIS	2024	2025	2026
INTERNATIONAL	Renforcer le RSISL notamment dans le développement du travail par secteurs professionnels ainsi que sur la thématique de l'écologie et de l'eau en particulier	Suivi par la Commission internationale en lien avec la com écologie.			
SALAIRES	Campagne "salaires et égalités", actualisation des revendications, construction de grève sectorielles et interprofessionnelles	Ré-activation du Groupe de travail ponctuel (GTP) "Salaire". Mise en mouvement par la com-com	Présentation plan d'action au CN d'octobre + débat sur l'état du rapport de force sectoriel sur les salaires, établissement d'un calendrier de campagne Proposition de préparation d'une journée de grève interpro à l'is. Production de matériel de visibilisations des nos principales revendication + d'un 4 pages d'ici la fin de l'année	Organiser une Journée de discussion, analyse, stratégie pour des grèves victorieuses (Engager un travail sur la grève et les outils militants (calendrier, construction, communication interne et externe, modes d'action, formation...) afin de rendre nos luttes gagnantes. Les questions qui se posent : sa popularisation, sa construction lors d'assemblées générales, son effectivité dans tous les secteurs, la délégation ou non aux secteurs plus visibles et bloquants, la reconduction et les conditions de mise en place de caisses de grève. Parmi les moyens de ce travail : diffuser l'histoire des grèves passées, en analysant les conditions de leur réussite et de leur échec.)	organiser une Journée gratuité des biens communs (Ouverture d'un débat sur l'extension de la gratuité des biens communs, en lien avec le revenu disponible : transports en commun (déjà une revendication de Solidaires), premiers mètres cube d'eau gratuits, premiers kWh gratuits, sécurité sociale de l'alimentation, santé, culture, logement, télécom, service public gratuit d'accès à Internet...). Ces journées seraient à travailler conjointement avec plusieurs Com et GT
ECOLOGIE	Campagne interprofessionnelle pour la justice sociale et environnementale	suivi par la commission écologie + commission santé et condition de travail	Formation avec AES les 15 et 16 novembre 2024 à Paris. Automne 2024 : réunion spécifique sur les polluants éternels avec Solidaires Rhône, com écologie, SUD Chimie et toute structure intéressée, en vue de journées reconversions 2026	CN de janvier : note pour définir 1 revendication, 1 action par structure. Journées reconversion sociales et écologiques fin janvier : thèmes Relocalisation (dont les mines) / Cancers pro et/ou nouveau statut du/de la salarié-e. En lien avec la campagne salaires, 4 pages sur le nouveau statut du salarié-e , et plus généralement nos revendications concernant les salarié-es des entreprises concernées par la bifurcation écologique. Brochure CEFI : agir pour l'environnement dans les IRP	Journées reconversions sociales et écologiques . Thème : cancers professionnels, avec la com Conditions de travail. Actualisation de la brochure Écologie. Agir syndicalement Objectif : journées intersyndicales écologie

EXTREME DROITE	Campagne Solidaires contre l'extrême droite sous toutes ses formes et ses idées + annexe de la réso 3	À construire avec la com antifa, le GT antiracisme, la com immigration, la com genres et sexualités et la com femmes	Amorce de travaux aux Rencontres d'été. Sur l'annexe réso 3 : discussion au Comité National de juillet 2024		
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	Travail d'information et de formation pour alerter d'abord et ensuite donner des clefs sur la façon d'agir syndicalement pour contrer les effets délétères de l'IA et sur la façon de se réapproprier le sens donné au travail.	Com Technologie, travail et société Com Conditions de travail Com écologie	Lancement de la com Technologie, travail et société (appel à candidatures au sein des structures par une note pour le CN d'octobre)	Formation de formateurs-trices sur l'IA + Brochure IA	
DROIT DES FEMMES ET DES MINORITES DE GENRE	S'approprier et mettre en avant notre revendicatif avec les nouvelles revendications	Com femmes et com Genres et Sexualités	Mettre à jour le revendicatif. L'inclure dans la formation de d'animateurs-trices de décembre sur les questions antisexistes. Finaliser la trame de formation sur comment agir syndicalement contre les discriminations liées aux genres et aux sexualités.	Actualiser la brochure "égalité femmes/hommes: un enjeu syndical + actualiser la brochure agir syndicalement contre les violences sexistes et sexuelles. En com femmes et com genres et sexualités : discussion autour de l'articulation de notre position abolitionniste dans les cadres collectifs + construire un revendicatif social	
HANDICAP ET VALIDISME	S'approprier et mettre en avant notre revendicatif ; l'appliquer à nos pratiques syndicales	Com contre les discriminations liées au handicap en lien avec com chômage/précarité et com protection sociale	Au CN de juillet : clarifier la position autour des amendements de SUD CT suite à l'article 11 du congrès, et au groupe de travail qui se réunira en juin. La commission contre les discriminations liées au handicap élabore un cahier d'inclusivité à destination des structures de Solidaires. Finalisation de la trame de formation.	Présentation au CN de avril 2025 du cahier d'inclusivité aux structures et de la trame de formations et si validation prévoir un envoi vers les structures en juin ou septembre 2025 Deuxième semestre 2025 formation d'animateurs-trices sur les questions de handicap	Développement de formations sur le sujet sur l'ensemble du territoire.
SECURITE SOCIALE	Réfléchir à l'amélioration du système de retraite actuel (conditions d'annuités, droits familiaux, retraite universelle...). Avoir un revendicatif clair en 2026	Com protection sociale Com femmes com chômage et précarité	Création d'un GTP (groupe de travail spécifique) pour préparer une/des journées thématiques	Journée(s) thématique(s)	Validation d'un revendicatif à un CN de premier semestre 2026
SOLIDAIRES ET LA POLITIQUE FAMILIALE	Construire un revendicatif	Com femmes et com protection sociale	Journée de réflexion sur la politique familiale le 5 novembre	Revendicatif à faire valider à un CN du second semestre	

LA SECURITE DE L'ACCES A L'ALIMENTATION	Construire un revendicatif	Com protection sociale Com écologie		Journée thématique début année. Invitation Conf paysanne. Puis point en BN/CN	
LA SECURITE DE L'ACCES AU LOGEMENT	Construire un revendicatif	Com protection sociale Com chômage précarité		Journée thématique. Invitation DAL + CNL	Point en BN/CN
SECURITE SOCIALE DE L'ENVIRONNEMENT	Construire un revendicatif	Com écologie Com protection sociale			
FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE, RECETTES ET DEPENSES		Com protection sociale	Réflexion dans le cadre d'une commission protection sociale élargie à un financement sur la base de la valeur ajoutée.	Débat/discussion en BN/CN fin 2025 ou début 2026	
FORMATION	Enrichissement et diversification de l'offre de formation	Commission formation en lien avec la com syndicalisation	-création d'un cycle de formation accueil, valeurs, pratique militante, compréhension économique -formation syndicalisation / développement en vue des cycles électoraux (sera proposée en 2025) -organisation d'une journée de CN consacré à notre politique de formation		
CHAMPS DE SYNDICALISATION	Travailler sur les champs de syndicalisation pour proposer des évolutions de notre structuration	Commission syndicalisation et développement	Débat sur les champs de syndicalisation et points réguliers sur syndicalisation et outil en BN/CN	Débat sur les champs de syndicalisation et points réguliers sur syndicalisation et outil en BN/CN	
OUTILS MILITANTS	Améliorer la visibilité commune de Solidaires et mener des campagnes en vue de notre développement en rapport avec les élections professionnelles et mise à disposition d'outils mutualisés	Commission syndicalisation et développement Lien avec la comcom ++	Point à faire dans les instances		
CARTOGRAPHIE	Etablir une cartographie de nos implantations et de la sous-traitance	Commission syndicalisation avec les structures et notamment Solidaires Informatique	Entamer un travail de cartographie en gardant à l'esprit que c'est un travail chronophage à faire éventuellement sur la mandature.		

ELECTIONS CSE ET FONCTION PUBLIQUE	Améliorer nos résultats aux élections professionnelles dans l'ensemble des secteurs notamment les secteurs prioritaires en vue de notre représentativité globale (et le maintien de la représentativité FP)	Commission syndicalisation et Fonction Publique	Produire du matériel pour les élections fonction publique en vue des élections fonction publique de 2026 et des élections CSE. S'étend sur les 3 années		
DROIT DE VETO	Travailler à ce que doit être le consensus, sa construction et le droit de veto	Commission Ad hoc créée suite au CN de janvier 2024		Discussion en Bureau National	
EVOLUTION DU PAYSAGE SYNDICAL	Ouvrir au sein de Solidaires à tous les niveaux, un débat sur l'évolution du syndicalisme et de quel outil serait capable de répondre mieux qu'actuellement aux aspirations des travailleuses et des travailleurs.				
FONCTIONNEMENT DU BUREAU NATIONAL	Mieux connaître collectivement le fonctionnement des instances de Solidaires et mieux prendre en charge collectivement les responsabilités qui incombent au BN ainsi que la prise en charge des dossiers				
SECRETARIAT NATIONAL	Comment favoriser plus de camarades du privé dans le secrétariat national?	Création d'un Groupe de Travail Ponctuel	Présentation au BN de décembre : Réflexion à la fois sur comment favoriser plus de camarades du privé au SN et réflexion sur les départs du SN pour reconversion. S'étend sur les 3 ans.		